

Le bibliothécaire-documentaliste : l'archéologie d'une fonction

Autor(en): **Losfeld, Gérard**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Arbido-R : Revue**

Band (Jahr): **2 (1987)**

Heft 4

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-771718>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le bibliothécaire-documentaliste

L'archéologie d'une fonction

Gérard Losfeld

L'enseignement français dans le secteur des sciences humaines se fonde essentiellement sur la maîtrise rhétorique d'un objet et non pas sur une prise en compte réelle, pour le cerner, de l'information scientifique et technique (I.S.T.). Dans notre système culturel hérité, le savant demeure un garant et un gardien d'un patrimoine. Pour ce faire, il bénéficie des services des «conservateurs de bibliothèque» dont la fonction, à partir du XIX^{ème} siècle, a progressivement été distinguée de la sienne. Compte tenu de l'évolution contemporaine de notre système culturel, l'auteur relève deux changements, d'une part la transformation des bibliothécaires en documentalistes, d'autre part la création de bases de données qui rendent l'I.S.T. accessible à tous et manipulée par tous. Cependant les banques de données bibliographiques procèdent par cumulation de données sans qu'intervienne une véritable évaluation d'ordre qualitatif. Pour répondre à ce problème, les bibliothécaires pourraient devenir des experts non pas en savoir-faire dans les procédures de transfert de l'information – que l'évolution en cours rend de plus en plus conviviales – mais en ergonomie cognitive, capables de décoder l'information en fonction de besoins spécifiques¹.

Die französische Art des Unterrichts im Gebiet der Geisteswissenschaften stützt sich im wesentlichen auf die rhetorische Beherrschung eines Gegenstandes und vernachlässigt die reale Bedeutung, die die «wissenschaftliche und technische Information» (WTI) für die Einkreisung, Erfassung des Gegenstandes hat.

In unserem überlieferten Kultursystem bleibt der Gelehrte ein Garant und Hüter eines Erbes. Zu diesem Behuf nutzt er die Dienstleistungen der wissenschaftlichen Bibliothekare, deren Aufgabe sich seit dem 19. Jahrhundert mehr und mehr von der seinen entfernt hat.

Angeichts der aktuellen Entwicklung unserer Kultur hebt der Autor besonders zwei Veränderungen hervor: einerseits den Vorgang, dass Bibliothekare zu Dokumentalisten werden; andererseits die Schaffung von Datenbanken, welche WTI allen Benutzern zugänglich und verfügbar machen.

Die bibliographischen Datenbanken indessen häufen Daten an, ohne dass eine echte Evaluation aufgrund von Qualitätskriterien stattfindet. Um diesem Problem gerecht zu werden, könnten die Bibliothekare Experten werden, Experten nicht für das «Gewusstwie» bei Fragen der Informationsvermittlung, sondern Experten in kognitiver Ergonomie, das heisst ausgestattet mit der Fähigkeit, die Informationen genau nach den je spezifischen Anforderungen zu decodieren¹.

L'insegnamento di scuola francese nel settore delle scienze umane si fonda essenzialmente sulla padronanza retorica di un argomento, anziché prendere realmente in considerazione l'informazione scientifica e tecnica (I.S.T.) necessaria per circoscriverlo. Nel sistema culturale ereditato dal passato, l'uomo di scienza rimane garante e guardiano di un patrimonio. Per poter svolgere questi compiti, si avvale dei servizi dei «conservatori di biblioteca», la cui funzione si è progressivamente distinta dalla sua a partire dal XIX secolo. Tenuto conto dell'evoluzione del nostro sistema culturale, l'autore individua due cambiamenti. Da un lato si assiste alla trasformazione dei bibliotecari in documentaristi, dall'altro alla creazione di basi di dati che rendono l'I.S.T. accessibile a chiunque e

manipolabile da qualsiasi persona. Tuttavia, le banche di dati bibliografici si ampliano per cumulo di dati, senza che vi sia una vera e propria valutazione di tipo qualitativo. Per fronteggiare questo problema, i bibliotecari potrebbero diventare degli esperti in ergonomia cognitiva in grado di decodificare l'informazione in funzione dei bisogni specifici, anziché abili operatori tecnici delle procedure di trasferimento dell'informazione, rese del resto sempre più conviviali dall'evoluzione in corso¹.

L'expérience, quand elle est multiple, fait courir le risque évident de provoquer, par l'éparpillement qu'elle entraîne ou dont elle est le reflet, une dispersion dans laquelle on peut se perdre. L'activité dispenserait, en l'occurrence, de faire retraite pour se retrouver. Mais aussi on peut, à travers le multiple, essayer de (re)trouver l'un d'une manière ou d'une autre. C'est à un exercice de ce genre que je me livre ici, c'est-à-dire essayer de dégager à travers un itinéraire personnel et des expériences professionnelles diverses – mais qui toutes ont trait à l'I.S.T. (information scientifique et technique) – un fil conducteur, délimiter ce qui me paraît être des constantes dans le vaste champ de l'I.S.T. (au plan de son statut épistémologique et social, de la formation ...), les évaluer par un regard critique et tracer, à partir de là, un certain nombre de projections.

Trois champs d'expérience

Quels sont donc les faits d'expérience qui fondent le constat que je suis amené, pour ma part, à faire en matière d'I.S.T.?

Mon appartenance comme enseignant-chercheur, à la communauté des hellénistes implique d'être confronté quotidiennement, et pour ainsi dire ontologiquement à l'I.S.T., non seulement à travers les informations (d'ordre bibliographique ou factuel) actuelles, mais aussi par l'objet même de notre pratique. Car, en définitive, si on connaît l'Antiquité, c'est bien par les «documents» mêmes que sont les témoignages antiques, quel que soit leur support. Nous sommes donc confrontés à deux problèmes: comment d'une part gérer une information cumulée sur plusieurs millénaires? Comment l'organiser de telle manière qu'on (re)trouve l'information utile? Comment, d'autre part, discriminer ce qui est donnée de ce qui est traitement de la donnée?

La deuxième expérience, c'est la création d'une base de données bibliographiques² qui essaie de prendre en

¹ Le texte qui suit constitue la mise en forme de la communication orale qui fut présentée aux «Journées d'étude sur la formation à l'I.S.T. dans les établissements d'enseignement supérieur» organisées par la DBMIST (MRES), à Lyon-Villeurbanne en décembre 1986. Il respecte donc l'allure du discours qui répondait à une fonction précise assignée par le thème et la méthodologie du dit colloque: rendre compte d'une expérience et, à travers celle-ci, poser une problématique.

compte la problématique «gardinienne», telle que Jean-Claude Gardin l'a définie plusieurs fois³ et qui vise à séparer constamment le fait, la *donnée*, du regard interprétatif qui lui donne sens, cohérence... ou existence. Autrement dit, cette base de données bibliographiques, si elle a les ambitions ordinaires de toute base de données de ce genre, vise aussi (surtout?) à séparer l'*informème* de la construction qui transforme l'informème en information.

L'histoire du D.E.S.S.⁴ «Information, informatique et documentation» de l'Université de Lille III, dont j'ai actuellement la responsabilité, constitue le troisième trait d'expérience. Si cette histoire est courte, elle est néanmoins instructive. Au départ, en effet, des pré-supposés sur ce type de formation censée plaquer sur les activités dites documentaires des technologies nouvelles. En cours de route, des détours, des changements constants de perspective qui n'ont qu'un objectif: coller au mieux avec la réalité quotidienne ou que l'on suppose devoir devenir réalité quotidienne, afin de bien préparer ces étudiants de 3ème cycle, donc voués à des fonctions de responsabilité, à leur avenir professionnel. Et ceci passe par un questionnement théorique sur ce que peut représenter, dans une société donnée, un environnement socio-culturel et socio-économique déterminé, l'I.S.T., et, de manière plus large, l'information.

L'enseignement et l'I.S.T.

Quels sont, ces préambules donnés, les constats? Ils sont au nombre de trois.

L'enseignement, français en particulier, repose essentiellement encore sur la maîtrise rhétorique d'un objet et non pas sur une prise en compte réelle, pour le cerner, de l'I.S.T. On ne veut parler bien sûr ici que du secteur des sciences humaines, mais la restriction, due à mon incompetence dans les autres secteurs, est elle-même significative, comme nous le verrons. On vérifie le fait de trois façons, au moins.

Peu de place est donné, dans les cursus scolaires ou universitaires, à un véritable apprentissage des moyens documentaires, et ce malgré les efforts de l'institution. D'ailleurs, et de manière caractéristique, ils sont le fait d'organismes comme la Direction des bibliothèques, des musées et de l'information scientifique et technique (DBMIST), du Ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur, ou comme le Centre national de documentation pédagogique (CNDP) du Ministère de l'éducation nationale, c'est-à-dire d'organismes qui ont en charge la gestion des outils documentaires (bibliothèques, centres de documentation, bases de données bibliographiques, etc.). La classe professorale, elle, n'est pas véritablement mobilisée. La raison en est sans doute que le schéma

d'apprentissage reste celui du «gourou», du maître qui expose, montre ce qu'il fait plutôt qu'il ne révèle la manière dont il le fait, l'objectif semblant être que l'élève «reproduise» le maître.

Les concours de prestige, d'enseignement ou administratifs, donnent une importance considérable, sinon démesurée, à la sacro-sainte dissertation, comme s'il s'agissait-là du seul modèle de contrôle de la qualité d'une argumentation ou d'une logique en action. Et tout bon étudiant sait que mieux vaut, pour ce type d'exercice, savoir présenter un non-savoir que véritablement savoir.

Ce constat est confirmé enfin dans la manière dont les ouvrages savants présentent (trop) souvent les bibliographies, comme s'il s'agissait d'une concession à une exigence purement institutionnelle. La remarque vaut surtout pour celles qui sont présentées *in fine*⁵: les titres sont donnés en vrac, l'ordre alphabétique en l'espèce étant un faux moyen de classement, une commodité plutôt qu'un choix réfléchi, sans évaluation critique qui signalerait ce qui est pris, ce qui est à prendre ou à rejeter... Prudence universitaire sans doute, refus surtout de cerner la part prise par l'intégration de telle ou telle I.S.T. dans sa propre démarche réflexive. Il est vrai que procéder de cette façon ruinerait l'évaluation fondée sur le principe du *publish or perish*.

Le savant-bibliothécaire

Cette coupure *de facto* recouvre une séparation *de jure*, d'ordre culturel.

Tout système d'information et/ou de documentation, en effet, n'est qu'un produit d'un système socio-culturel, si l'on veut bien prendre culture dans son sens anthropologique. Prenons l'exemple de l'écriture, moyen d'information par excellence. On le sait, elle est née du côté de la Mésopotamie, vers 3500 av. J.C., quand l'organisation économique et politique (ces deux termes étant pris au sens large) de la région requérait d'autres systèmes d'information que ceux qu'offrait l'oralité, «individuelle» et fugitive⁶. Prenons ensuite celui de l'«invention» de l'écriture alphabétique en Grèce, vers le 8ème s. av. J.C.⁷. On le

² La base de données CREDO a pour champ les «Cultures et religions antiques». Elle est interrogeable en ligne depuis septembre 1987. Voir G. LOSFELD. *Base de données CREDO: introduction méthodologique*. Lille, 1986.

³ Voir en dernier, mais se trouve regroupée là la bibliographie antérieure: J.C. GARDIN. «Sémiologie et Informatique» *Degrés* (42-43), 1985, pp. 1-23.

⁴ D.E.S.S.: «Diplôme d'études supérieures spécialisées», diplôme universitaire de troisième cycle à orientation professionnelle.

⁵ Pour les autres qui sont données au fur et à mesure, dans les notes, voir ci-dessous.

⁶ Voir J. GOODY. *La logique de l'écriture*. Paris, 1986, pp. 59-60.

sait bien aussi, elle correspond à une mutation révolutionnaire de leur organisation culturelle, l'apparition de la *polis*, c'est-à-dire l'émergence d'une souveraineté partagée, de la prise de conscience d'une communauté de culture, de la nécessité de communiquer différemment, de séparer l'artefact qu'est le discours de l'orateur, de l'orateur lui-même, le passage du mytique vécu à un *logos* qui pense le mytique, etc. Cette connexion entre systèmes culturels et systèmes d'information étant posée, il me semble – dût-on me soupçonner d'ethnocentrisme disciplinaire – que nous vivons encore dans un modèle mis en place par les mêmes Grecs.

Si l'on a souvent rappelé qu'ils avaient mis en place tout un réseau de «musées» et de «bibliothèques», on a moins souvent remarqué que, quelques créations isolées antérieures mises à part, le mouvement de création s'est vraiment développé au 3^{ème} s. av. J.C., au moment où, du fait des conquêtes d'Alexandre, le monde grec «explose». Dans ce monde – et quelle que soit l'identité de tel ou tel prince qui les instaure – leur apparition relève d'une double volonté: une volonté d'abord de tout savoir et de tout emmagasiner au fur et à mesure que le monde entier s'annexe, tendance amplifiée par le fait que les rois, et l'intelligentsia qui les conforte idéologiquement, sont, à la suite d'Alexandre, des «disciples» d'Aristote et ont les mêmes visées encyclopédiques; le souci ensuite de préserver leur identité culturelle de grec (ou d'hellénophile ou d'hellénisé) menacée précisément par cette même explosion.

Le «savant» est dès lors à la fois un polymathe et un gardien ou garant du patrimoine. Ainsi comprend-on qu'il puisse être en même temps «bibliothécaire»; ainsi se comprend aussi le rôle qu'il joue auprès du souverain: il est légitimation culturelle de la souveraineté de celui-ci, à la fois dans l'espace (savoir encyclopédique et multinational) et dans le temps (la mémoire du monde grec).

Au total, dans ce schéma socio-culturel, en droit, et en fait bien souvent, le savant et le bibliothécaire ne font qu'un, les deux fonctions se confondant dans leur définition et leur raison d'être: ils sont les «conservateurs» d'une mémoire collective où s'enracine le présent.

Le savant et le bibliothécaire

Toute l'histoire des temps modernes – et c'est le troisième constat – témoigne d'une séparation entre ces deux fonctions, celle de garder et celle de savoir, mais sans que cela remette en cause les présupposés évoqués ci-dessus.

D'un côté le savant, dont la raison d'être est de construire un discours scientifique fondé sur la prise en

compte d'une information baptisée pour la circonstance information scientifique et technique. Depuis le XIX^{ème} s. tout particulièrement, sous le poids d'un positivisme ou d'un scientisme exacerbé⁸, le savant est de plus en plus un savant, le signe de sa science étant visualisé, pour ce qui nous concerne, par la présence d'abondantes *Fussnoten* dans les textes dits scientifiques qu'il écrit. Or, on a pu le montrer, avec cruauté dans un secteur⁹ (mais la démonstration peut être renouvelée dans bien d'autres), le poids des notes est parfois inversement proportionnel à la cohérence de la pensée. Tout se passe comme si ces notes n'étaient qu'un moyen de revendiquer la scientificité de la démarche, de s'inscrire dans une filiation qui est supposée valider l'enquête ou la réflexion mais indépendamment de ses modalités, voire de ses résultats. Et l'«explosion documentaire» ne fait qu'amplifier cette dichotomie.

De l'autre côté le bibliothécaire, dont la fonction s'est dévalorisée¹⁰, n'est plus qu'un gérant de dépôts, même si la connaissance de règles modernes de gestion de stocks lui permet de bénéficier parfois d'une image de marque plus valorisée. Il reste qu'au plan des structures culturelles le schéma est identique. Deux détails dans l'institution des bibliothèques universitaires le révèlent bien. La majeure partie des livres qui y sont présents sont en magasin (le qualificatif de silo qui, à Lille, le désigne est fortement symbolique même si on peut le justifier par le seul manque de fenêtres!) et non en accès libre... sauf, bien sûr, pour les professeurs. On trouve, parmi les conservateurs-bibliothécaires, un nombre important de littéraires et tout particulièrement d'historiens, comme s'ils avaient eu institutionnellement vocation à entrer dans cette carrière. N'est-ce pas parce qu'ils représentent, dans toute société, ceux qui ont pour rôle de faire perdurer les valeurs culturelles fondamentales (les «littéraires»), de structurer le passé et de mieux l'ancrer au présent (les «historiens»)? Fonction indispensable bien évidemment, mais qui ne peut être entièrement confondue avec celle de l'I.S.T.

Le documentaliste

On objectera à ces remarques l'évolution du métier dans les décennies qui viennent de s'écouler et, en

⁷ On objecte parfois que les inventeurs en furent les Phéniciens. Il n'est pas possible ici d'expliquer pourquoi ce sont les Grecs qui, les premiers, se constituèrent, par ce moyen, un système nouveau pour (re)penser et dire le monde.

⁸ Voir G. GUSDORF. *Introduction aux sciences humaines*. Paris, 1960, p. 381 sq.

⁹ K. HOPKINS. «Classicists and Sociologists» *The Times Literary Supplement*, no 3657 (31 mars 1972), pp. 355–356.

¹⁰ Cf. le «bibliothécaire du roi» réduit au rang de bibliophile!

particulier, l'apparition, pour répondre à des manques, du documentaliste¹¹. Si le mot a un sens, il doit désigner le spécialiste du document, celui qui veut, par une mise en valeur du document dont il a la charge ou, s'il ne l'a pas, par des techniques particulières d'analyse et de repérage, répondre au mieux à toute demande d'information véhiculée par un document.

Comme rien n'est dû au hasard, la fonction apparut à un moment où le demandeur d'I.S.T. (qu'il soit dans un milieu de recherche ou de production) submergé par le poids de la quête documentaire rêvait – naïvement peut-être, faussement sans doute – qu'un personnel adéquat viendrait lui déposer sur sa table de travail le document dont il aurait besoin; tant il est vrai que la division du travail passe pour un signe de progrès dans les sociétés modernes et industrialisées. Mais qui ne voit que cette division, ici encore, a des fondements socio-culturels?

Il reste que les formations aux fonctions de documentaliste qui se sont créées depuis 30 ans se distinguent des formations plus traditionnelles par l'importance accordée à l'apprentissage de ce savoir-faire technologique qui légitime le documentaliste dans sa fonction d'intermédiaire efficace. Les problèmes que vivent ces formations et ces profils de formation viennent précisément de là.

Il y a danger d'abord que la technicité ne se justifie que par elle-même. A force de vouloir former des professionnels à des procédures techniques de recherche ou de traitement d'information on peut contribuer à provoquer un hiatus entre la demande d'information et l'information elle-même. On a pu souvent montrer comment le profane, qui faisait confiance à l'informaticien pour résoudre son problème, était induit en erreur, faute de dialogue possible, quand leurs compétences étaient par trop hétérogènes; il y a même risque ici, si le documentaliste n'a pas la maîtrise suffisante des processus qui permettent d'ajuster demande et besoin, d'apprécier le décalage entre support de l'information et l'information elle-même.

Le risque est d'autant plus grand que l'une des sources essentielles d'information dans ce cas est l'interrogation des banques de données bibliographiques (ceci suffit parfois pour distinguer le bibliothécaire du documentaliste!). Or les bases de données bibliographiques procèdent presque toujours par accumulation d'informations, sans que soient donnés les éléments qui permettraient une véritable évaluation d'ordre qualitatif, condition indispensable pour mener vite à l'information utile. C'est qu'elles sont fondées sur l'utilisation des mots-clés ou descripteurs; or ceux-ci sont épistémologiquement douteux. Il s'agit-là en effet d'une technique purement bibliéconomique inventée il y a un peu plus de 2200 ans par un certain Callimaque d'Alexandrie et qui devait per-

mettre de retrouver dans une bibliothèque, un document. Or, si cette technique convient pour sa bibliothèque ou pour des secteurs pointus, à vocabulaire très codé, elle ne peut, dans les autres cas, qu'être accompagnée d'approximations ou de «silences» inquiétants.

Enfin, de même que la micro-informatique a changé le rapport à l'informaticien, de la même façon l'apparition de systèmes documentaires plus conviviaux et de systèmes d'archivage permettant un accès plus individualisé au document modifie le paysage. Elle permet a priori au demandeur d'I.S.T., inévitablement compétent dans son domaine et, en tout état de cause, le plus apte à savoir quelle est pour lui l'information utile, de se passer de ce type d'intermédiaire.

Demain

Au total, et pour conclure sur ces constats, les formations à l'I.S.T. ne peuvent être – et qui s'en étonnerait? – que le reflet du statut réservé à celle-ci dans un complexe socio-culturel et socio-économique donné. Or il me semble qu'il est encore foncièrement celui du modèle culturel antique, alors même que l'I.S.T. s'est dissociée des aspects «culturels» (le mot étant pris ici dans son sens restreint) du savoir.

Certes les bibliothécaires et les documentalistes essaient dans leur pratique de mieux s'adapter aux nouvelles réalités, de devancer, par exemple, la demande plutôt que d'être en situation d'attente¹². Il reste que les formations doivent, elles, anticiper sur l'avenir si elles veulent s'adapter au présent. Les réflexions qui précèdent impliquent la nécessité de pratiquer une réflexion globale, d'ordre sociologique et anthropologique, sur le statut donné *hic et nunc* à l'I.S.T. et à l'information en général, sur leurs modalités et leur fonctionnement, sur les divers «traitements» qui les fondent ou les créent, sur ce qu'elles représentent dans le rapport général de l'homme au monde, qu'il soit macro- ou microcosmique, macro- ou microéconomique.

Pour ma part, il semble que ce diagnostic, une fois tracé, conduirait à articuler ces formations autour de nouvelles disciplines de recoupement dont la définition est à préciser¹³; elles devraient permettre à nos étudiants de mieux structurer leurs savoirs et leurs

¹¹ Voir H. FONDIN. «L'évolution des systèmes et des métiers du traitement de l'information» *Documentaliste*, 24(1), 1987, pp. 3-10.

¹² Voir H. SOENEN. «Les formations aux métiers de la gestion et du transfert de l'information : inadéquation ou adéquation» *Documentaliste*, 24(2), 1987, pp. 65-73.

¹³ G. LOSFELD. «Gnomologie et ratiologie : de nouvelles disciplines pour de nouvelles formations» (Article à paraître dans le *Bulletin des bibliothèques de France*).

pratiques, de mieux s'inscrire dans les processus de production (spéculatif, économique, pédagogique ...), d'être non plus des techniciens auxiliaires mais des experts capables de monter ou de «démonter» des mécanismes informationnels, quels qu'ils soient, capables de «décoder» l'information en fonction de sa source, de l'objectif qui avait présidé à sa création et à la forme qui lui fut donnée, capables de donner, compte tenu d'une attente, d'un besoin, une existence informationnelle à quelque chose qui n'en avait pas, bref d'être, pour un utilisateur potentiel d'information, ceux grâce à qui ce qui n'a pas de sens (en soi) prend tout son sens.

Adresse de l'auteur:

Gérard Losfeld
Centre de recherches et de
documentation bibliographiques
pour l'antiquité classique (CREDO)
Université de Lille III
B.P. 149
F-59653 Villeneuve d'Ascq

Bibliographies dans le domaine de l'art

Quel avenir?

Paul-André Jaccard

Après avoir rappelé que les divers types de bibliographies sont complémentaires, l'auteur s'interroge sur l'importance à attribuer au signalement rapide de documents pas encore disponibles en bibliothèque. Il présente ensuite le contexte dans lequel est intervenue la fusion du RILA (Répertoire international de la littérature de l'art) et du RAA (Répertoire d'art et d'archéologie). Discutant l'intérêt et les modalités de la collecte des notices d'une bibliographie internationale sur la base d'un découpage territorial, il évoque enfin l'apport de l'informatique à la production de bibliographies spécialisées dans le domaine de l'art.

Nachdem der Autor nochmals klar gemacht hat, dass die verschiedenen Typen von Bibliografien sich ergänzen, stellt er sich die Frage, wie wichtig der rasche Nachweis von Dokumenten ist, die in der Bibliothek noch gar nicht verfügbar sind. Nachher schildert er den Sachverhalt bei der Zusammenlegung von *RILA* (*Répertoire international de la littérature de l'art*) und *RAA* (*Répertoire d'art et d'archéologie*). Es folgen Überlegungen über Zweckmäßigkeit und Vorgehen beim Erstellen einer internationalen Bibliografie, deren Daten auf nationaler Basis zusammengetragen werden. Zum Abschluss unterstreicht der Autor die Bedeutung, die der elektronischen Datenverarbeitung beim Erstellen spezialisierter Bibliografien auf dem Gebiet der Kunstgeschichte zukommt.

Dopo aver ricordato che i diversi tipi di bibliografia sono complementari, l'autore si chiede quale importanza va accordata alla segnalazione rapida dei documenti non ancora disponibili in biblioteca. In seguito, passa a presentare il contesto entro cui è avvenuta la fusione del RILA (Répertoire international de la littérature de l'art) e del RAA (Répertoire d'art et d'archéologie). Trattando l'interesse e le modalità della raccolta di notizie di una bibliografia internazionale sulla base di una suddivisione territoriale, l'autore cita infine il contributo dell'informatica per l'allestimento di bibliografie specializzate in campo artistico.

Dans un article publié dans le numéro 1/1987 de *ARBIDO-R*, Andreas Morel se livre à une comparaison entre bibliographies internationales (limitées au seul *RILA-Répertoire international de la littérature de l'art*) et bibliographies nationales (limitées à la seule *Bibliographie de l'art suisse et de la conservation des monuments historiques*). On peut s'interroger sur la pertinence de la comparaison comme telle, et en particulier sur la représentativité des deux termes choisis pour cette démonstration qui se réduit très vite à un procès des premières et à un plaidoyer des secondes. L'article n'en pose pas moins un certain nombre